

toujours tenir lieu de prologue, d'exposition du drame musical tout entier (1).

L'individualité est sacrée, nous l'avons dit, mais ceux qui voient en elle l'élément unique et exclusif de toutes choses et qui, en Italie et ailleurs, ont poussé si loin le culte de ce principe, pourquoi ne crient-ils pas pardessus les toits que de toutes les individualités l'humaine seule est inviolable, et qu'en l'effaçant dans l'arbitraire des mélodies qui représentent des conceptions isolées et non des hommes, on viole la loi de chaque existence, on foule aux pieds l'unité des caractères et on élimine une source féconde d'impressions poétiques? — Pourquoi ne jettent-ils pas la pierre aux barbares qui font de leurs personnages des types tous frappés au même coin? Entités sans vie, si on en excepte celles de sopranos, de ténors, de barytons ou de basses-tailles, usurpateurs de noms souvent historiques, qui, sur le grand théâtre du monde, représentent cependant un but, une idée et qui, sur les scènes de l'opéra, ne représentent que des sons et des voix.

il ne faut pas croire que l'art soit un caprice ou une fantaisie propre à charmer seulement les yeux et les oreilles ; l'artiste doit un compte sévère de ses inspirations au public ; il importe de nous élever au-dessus de ces mesquines appréciations qui semblent n'avoir d'autre objet que celui de faire excuser les bizarres et stériles productions d'une époque de décadence. — L'art, quoi qu'en dise M. Victor de Laprade, est un moyen puissant d'éducation religieuse et politique,

(1) On trouve dans *Sémiramis*, dans *Moïse*, dans *Guillaume-Tell*, dans *Robert*, les *Huguenots*, la *Muette*, etc., quelques expressions historiques qui font pressentir la nouvelle école. L'élément historique doit être la base de toute tentative de reconstitution dramatique. Pour que le drame musical puisse s'harmoniser avec le mouvement de la civilisation, en ouvrir les voies, et partant, exercer une fonction sociale, il devra évidemment **refléter** avant tout les époques historiques.